



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 29/03/2024

ID : 016-21 1601455-20240327-20240304-DE



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 29/03/2024

Et
Publication ou notification du :
29/03/2024

L'an 2024, le 27 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/03/2024.

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, FOURNIER Alexandra, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, SUTRE Sébastien

Excusés : CHAPT Sabine, ZIELINSKI Laetitia, BARDOU Julien (procuration à DEVIGE Georges), PRUNIER Stéphane (procuration à BERNARD José)

Absent : BOUILLER Dylan

Invité : Monsieur Jean-Yves DANEY, Conseiller aux Décideurs Locaux

A été nommée secrétaire : CHIRON Esther

2024-03-04 – BUDGET COMMUNE 2024

Le conseil municipal,

Vu le projet du budget primitif de la commune présenté par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le budget primitif 2024 de la commune arrêté comme suit :

Il s'équilibre en section fonctionnement à hauteur de 846 914,08 €

Il s'équilibre en section investissement à hauteur de 1 017 627,48 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/03/2024
Le Maire
Georges DEVIGE

